DELIBERATION N° DV/2024/211

4.18

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20240708-325740-DE-1-1
Date de réception en préfecture le 19 juillet 2024
Publié le 19 juillet 2024

Suite à la convocation en date du 20 juin 2024
LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunie à Lille le 08 JUILLET 2024

Sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Etaient présents : Salim ACHIBA, Martine ARLABOSSE, Bernard BAUDOUX, Charles BEAUCHAMP, Doriane BECUE, Valentin BELLEVAL, Pierre-Michel BERNARD, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Frédéric BRICOUT, François-Xavier CADART, Yannick CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Marie CHAMPAULT, Isabelle CHOAIN, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Valérie CONSEIL, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Jean-Claude DULIEU, Monique EVRARD, Isabelle FERNANDEZ, Michelle GREAUME, Maël GUIZIOU, Jacques HOUSSIN, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Didier MANIER, Françoise MARTIN, Luc MONNET, Laurent PERIN, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Sébastien SEGUIN, Nicolas SIEGLER, Marie TONNERRE-DESMET, Patrick VALOIS, Anne VANPEENE, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Olivier CAREMELLE donne pouvoir à Valérie CONSEIL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY donne pouvoir à Jean-Luc DETAVERNIER, Soraya FAHEM donne pouvoir à Françoise MARTIN, Marie-Laurence FAUCHILLE donne pouvoir à Jacques HOUSSIN, Mickaël HIRAUX donne pouvoir à Carole DEVOS, Simon JAMELIN donne pouvoir à Céline SCAVENNEC, Vincent LEDOUX donne pouvoir à Salim ACHIBA, Michel LEFEBVRE donne pouvoir à Bernard BAUDOUX, Valérie LETARD donne pouvoir à Sylvie CLERC, Maryline LUCAS donne pouvoir à Agnès DENYS, Anne MIKOLAJCZAK donne pouvoir à Stéphanie BOCQUET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ donne pouvoir à Luc MONNET, Max-André PICK donne pouvoir à Karima ZOUGGAGH, Bertrand RINGOT donne pouvoir à Didier MANIER, Jean-Noël VERFAILLIE donne pouvoir à Caroline SANCHEZ, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON donne pouvoir à Charles BEAUCHAMP.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Claudine DEROEUX, Julien GOKEL, Elisabeth MASSE.

Absent(e)(s) : Barbara BAILLEUL, Grégory BARTHOLOMEUS, Josyane BRIDOUX, Benjamin CAILLIERET, Christine DECODTS, Frédéric DELANNOY, Sébastien LEPRETRE, Marie-Hélène QUATREBOEUFS, Eric RENAUD, Frédérique SEELS, Aude VAN CAUWENBERGE.

OBJET : Doublement de la RD 70 sur le territoire de la commune de Petite Forêt - Protocole d'accord transactionnel entre le Département du Nord et la Société SAS Novalys

Vu le rapport DV/2024/211

Vu l'avis en date du 1 juillet 2024 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

DECIDE à l'unanimité:

- d’autoriser Monsieur le Président à signer le protocole d’accord transactionnel entre le Département du Nord et la société Novalys dans les termes du projet ci-joint en annexe, fixant les modalités du versement par la société SAS Novalys au Département du Nord d’une indemnité transactionnelle, forfaitaire et définitive d’un montant de 20 000 € destinée à compenser les frais supplémentaires engagés par le Département du Nord afin de modifier son projet de doublement de la RD 70 sur le territoire de la commune de Petite-Forêt.

Le quorum a été vérifié à l’appel de l’affaire à 18 h 41.

50 Conseillers départementaux étaient présents en séance. Ils étaient porteurs de 18 pouvoirs.

Décision acquise par assentiment de l’assemblée.

Signé électroniquement

DEPARTEMENT DU NORD - CONSEIL DEPARTEMENTAL - RF

Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
Le Directeur Adjoint des Affaires Juridiques et de l'Achat Public,

Eric LECAT